



## **Carrier**

### **Rapport d'évaluation de la demande simplifiée de catégorie B, sous-catégorie 3.10**

**Demande n° :** 2019-1384  
**Demande :** Demande de catégorie B, sous-catégorie 3.10 (étiquettes du produit nouvelles ou changées – Mélanges en cuve)  
**Produit :** Carrier  
**Numéro d'homologation :** 30639  
**Principe actif (p. a.) :** Huile minérale (HM) et mélange de surfactants (XXX)  
**Numéro de l'ARLA :** 3024525

#### **Contexte**

L'adjuvant Carrier contient 50 pour 100 d'huile minérale et 40 pour 100 de mélange de surfactants et est homologué pour être mélangé en cuve avec plusieurs herbicides. Pour obtenir des détails précis sur les usages, les taux et les méthodes d'application, les précautions, les restrictions, et les exigences concernant l'équipement de protection individuelle, consulter l'étiquette du produit.

#### **But de la demande**

Le but de la présente demande était de modifier l'homologation de l'adjuvant Carrier pour inclure un produit supplémentaire entrant dans la composition du mélange, l'herbicide Crestivo (numéro d'homologation 28150, contenant 100 g/l de pinoxadène).

#### **Évaluations des propriétés chimiques, et évaluations sanitaire et environnementale**

Une évaluation des propriétés chimiques, et une évaluation sanitaire et environnementale n'étaient pas requises puisqu'aucun changement n'a été apporté aux caractéristiques chimiques du produit. Les évaluations sanitaires et environnementales n'étaient pas requises puisque le profil d'emploi, incluant la culture hôte, les taux d'application, et les échéanciers des produits composants demeurent les mêmes.

## **Évaluation de la valeur**

Seize essais à petite échelle au champ ont été envisagés pour appuyer l'ajout de l'herbicide Crestivo comme produit entrant dans la composition du mélange. D'après les résultats, l'adjuvant Carrier devrait produire des résultats semblables à ceux d'autres adjuvants homologués pour être utilisé avec l'herbicide Crestivo lorsqu'il est appliqué conformément au mode d'emploi figurant sur l'étiquette. Cela permettra aux producteurs de régir la souplesse dans les options d'utilisation de l'adjuvant avec l'herbicide Crestivo.

## **Conclusion**

L'ARLA a terminé une évaluation de la demande visée, et a jugé les renseignements suffisants pour modifier l'homologation de l'adjuvant Carrier pour inclure l'herbicide Crestivo comme produit entrant dans la composition du mélange.

## Références

### PMRA Doc Number

2978183

### Référence

2019, A Rationale Based on Trial Data to Support the Use of Carrier as an Adjuvant Tank-Mixed with AXIAL Herbicide for the Control of Labelled Grassy Weeds, DACO: 10.2.3,10.2.3.1,10.2.3.3(B),10.3.2(A)

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2019

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.